



CE Fret du 19 juin 2015

Accords Mixité et Travailleurs Handicapés

Bulletin Fret n° 60

Délégation UNSA :

Xavier LEMAIRE, Dominique BEUTIN, Guillaume VERET, Christophe BARTOLINI, Laurent DOUBLET, Bruno NIXI (responsable OS)

Direction :

Jean-Marc LONGEQUEUE (Directeur Délégué FRET), Georges ICHKANIAN (DRH FRET SNCF et Pôle TFM), Sébastien AUBAGNAC (Directeur Relations Sociales FRET SNCF), Laurent DELANNOY (Dir Prod Nord Sol et Rail)

MIXITE

La commission Egalité Professionnelle du CE FRET s'est réunie le 10 juin 2015 en présence de la Direction. Lors de cette séance de travail, les données reprises dans le « Rapport de situation comparée entre les hommes et les femmes à la SNCF en 2014 » ont été présentées et des précisions apportées en séance.

Les représentants des OS signataires en 2012 du RH00881, *Accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la mixité*, ont examiné attentivement les résultats obtenus et ont commenté ceux-ci.

A l'analyse des indicateurs sur la situation comparée des femmes et des hommes dans l'entreprise, il ressort les éléments suivants :

Concernant la répartition hommes/femmes de l'effectif

Au 31/12/2014, le nombre de femmes dans l'entreprise est de 817 pour 7 221 hommes, soit un taux de féminisation de 10,2% sur un effectif total de 8 038 salariés, pour une progression de +0,4 point.

Les femmes du Cadre Permanent sont au nombre de 717 sur un total de 7 707 salariés, soit un taux de 9,3% (légère progression par rapport à 2013).

Le nombre de femmes baisse (-40), baisse inférieure à la baisse globale de l'effectif du Fret.

Concernant la répartition hommes/femmes par catégories professionnelles

Les données ont été transmises par la Direction avec la répartition par sexe de l'effectif réel au 31 décembre 2014.

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas - 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // ☎ 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

ur.lille@unsa-ferroviaire.org



UNSA, le Syndicalisme en positif !

Sur le collège exécution

- ouvriers non qualifiés : 57,6% soit -3,5 pts (sur 33 agents)
- ouvriers qualifiés : 1,21% soit -0,03 pt
- employés : 37,7% soit -4,7 pts

Sur le collège maîtrise

21,43% soit -0,3 pt

Sur le collège cadre

20,37% soit + 2 pts.

La part des hommes au CP est quasi identique sur l'ensemble des filières des métiers dits « masculin » Matériel, Transport Mouvement et Transport Traction. La part des femmes dans ces filières n'est que de 4%.

La part des femmes au CP augmente de 0,4% dans la filière administrative et commerciale.

La tranche d'âge la plus féminisée est la part des « 18-34 ans ». La part des femmes dans la tranche « 45-54 ans » continue d'augmenter ainsi que celle des « 55 ans et plus ». Notons que la moyenne d'âge au Fret est de 42 ans et 7 mois pour les femmes et 43 ans et 9 mois pour les hommes.

La part des femmes dans l'effectif à temps partiel est de 34,5% en 2014.

En 2014, il y a 165 femmes soit 23% de l'effectif féminin (hausse de 0,4 pt), contre 313 hommes de l'effectif masculin soit 4,5% (hausse de 0,2 pt). Les congés de maternité, les adoptions (41 femmes contre 50) et les congés de paternité (202 contre 261) sont en baisse en 2014 par rapport à 2013 continuant à progresser également au niveau du congé parental, il est possible de penser que l'implication des hommes au niveau de la parentalité se renforce.

Recrutements 2014

Il y a eu 158 recrutements en 2014 : 74 (dont 9 femmes) au cadre permanent, 30 en CDI (dont 6 femmes) et 54 CDD (dont 16 femmes). En 2014, le recrutement féminin a représenté tous collèges confondus 14,4% contre 22,5% en 2013. Il n'y a eu aucun travailleur handicapé recruté comme en 2013.

Départs 2014

La part des femmes dans les départs définitifs des agents du CP et des CS à Fret en 2014 (démissions, licenciements durant la période d'essai, congédiement par mesure disciplinaire, retraites, décès) est de 7,2% contre 10,2% en 2013.

Promotions

Pour le cadre permanent, les femmes ont représenté pour les promotions 2014, 12,3% en qualification (contre 12,9% en 2013) et 8,8 en niveau (8,1% en 2013).

Les femmes représentent 31% des promotions à la qualification E.

Rémunération

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



La différence constatée sur la rémunération des femmes s'explique par l'ancienneté moyenne à la SNCF, les primes et les EVS liés à l'emploi tenu. Le salaire médian (sans les CS) est de 2 911 euros pour les femmes contre 2 935 euros pour les hommes. La différence est de 0,8%.

Conclusion

A l'heure où la vie sociale et familiale des salariés ; et principalement des femmes, est de plus en plus contraignante, certaines décisions d'entreprise inquiètent à juste titre : transfert des activités des Agences Familiales aux CAF, rapprochement CMGA/Agences familles ... Et dans cette tourmente organisationnelle, que devient l'Action Sociale ? Quels sont les efforts consentis par l'entreprise ?

A l'heure de la précarité sociale, il est impératif que les femmes défendent leurs droits pour réduire les inégalités professionnelles ; il est impératif qu'elles assurent leur retraite, et qu'elles acquièrent de manière pérenne une certaine autonomie financière les mettant à l'abri de difficultés, mais elles ne peuvent y parvenir seules !

Le rapport 2014 de situation comparée entre les hommes et les femmes à la SNCF répond certes à une obligation légale, mais rappelons que c'est dans la vie de tous les jours, à la maison, comme à l'école, à l'université, comme au travail que les femmes gagnent leurs véritables droits.

Rappelons également qu'un budget est dédié à la déclinaison d'actions, comme le « Girl's Day ». Il s'agit par exemple de faire venir des classes d'élèves féminines pour leur faire découvrir les métiers de l'entreprise connotés masculins. L'entreprise espère par ce biais susciter des vocations en misant sur l'avenir.

C'est bien aux grandes entreprises, comme la SNCF, de porter ce challenge et de montrer l'exemple pour que cette équité soit franche et effective dans tous les domaines, tout cela dans le respect mutuel entre les femmes et les hommes qui construisent ensemble leur avenir.

ACCORD TRAVAILLEURS HANDICAPES

Le bilan présenté est relativement complet et détaillé. La direction y fait preuve d'optimisme dans sa présentation mais l'UNSA déplore, une fois encore, l'absence d'embauche de personnes en situation de handicap.

Le taux d'emploi des agents en situation de handicap est en progression de 0,40% à 3,25%. Ce résultat devrait nous satisfaire ! Sauf que cette amélioration n'est pas due à un effort quelconque de l'entreprise. C'est le triste résultat récurrent des suppressions d'emplois : en effet le nombre d'agents en situation de handicap en unités déclarées, a baissé de 0,7% alors que l'effectif total de Fret chute de 7,4%.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



La question à poser ce jour est plutôt : combien faudrait-il que vous supprimiez encore de postes pour arriver au taux d'emploi de 6% ? Ce n'est pas la philosophie de l'accord tel que l'a signé l'UNSA...

D'autant plus qu'en 2014, encore une fois, aucune embauche TH n'a été effectuée... Comment l'expliquez-vous ?

Nos propositions de l'an dernier pour assister et conseiller les recruteurs sur les procédures ont-elles été écoutées ? Avez-vous communiqué aux différents services RH des DF sur les « bonnes pratiques » à mettre en œuvre ?

Le montant de la contribution diminue fortement en 2014 (baisse proche de 150 000€). Ceci est le résultat des suppressions d'effectifs et non pas de l'embauche de personnel en situation de handicap. De plus cette contribution n'est qu'une mesure de pénalité. L'UNSA vous rappelle que l'accord TH a pour finalité de permettre ou de faciliter l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés. Le but n'est pas financier, mais nous comprenons, à la vue d'absence de recrutements, que pour vous la priorité reste la baisse de la contribution !!!

PROCHAIN CE FRET le 6 juillet 2015 à Clichy



UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org

